

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

Kernouës
kernouez

N°3

3.02.2023

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr
<https://www.kernoues.com>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h15 - 12h15 - Mercredi : FERMÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

vie communale buhez ar gumun

LE PERMIS DE CONSTRUIRE DU PROJET TENNESSY EST DÉPOSÉ

Avec 120 habitants présents à la salle Louis-Page, la cérémonie des vœux de la municipalité de Kernouës a fait le plein, vendredi 20 janvier 2023. Le maire, Christophe



Bèle, a confirmé que le permis de construire concernant le projet Tennessy a été déposé. « Investir est un acte optimiste, d'espoir, de pari sur l'avenir ».

32 NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

En 2022, Kernouës a enregistré six naissances, trois mariages et trois Pacs, et un nombre élevé de décès : douze. La mairie a instruit, dans ce même laps de temps, huit permis de construire, 26 certificats d'urbanisme et 16 déclarations préalables.

« Les derniers chiffres de l'Insee nous font passer de 713 habitants (2014) à 651 (2020). Ils me laissent sceptique », le maire note, en effet, que lors des cinq dernières années, 55 foyers, dont 32 nouveaux propriétaires se sont installés dans la commune. Il ne cache pas sa hâte de connaître les résultats du recensement en cours.

DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE PROJET TENNESSY

« Si 2022, la nouvelle Maison d'assistantes maternelles (MAM) est venue égayer le bourg, 2023 verra le projet de rénovation du Tennessy se concrétiser », Christophe Bèle, rappelle que, si l'achat du foncier a été confié à l'Établissement public foncier (EPF), « la commune s'est rendue propriétaire du fonds de commerce, regroupant les parties licence et tabac ».

Le maire précise que « le permis de construire a été déposé, et la démolition partielle et le curage seront effectués par l'EPF, dans le courant de ce 1er trimestre 2023. » Viendra ensuite le choix des entreprises « pour une finalisation du projet au 1er semestre 2024 ».

En complément de cette rénovation, le maire ajoute également la création d'un logement de type T2 « qui répond également à des besoins locaux ».

LA VOIE DOUCE, UNE ÉTUDE EN 2023

« Concernant la voie douce (Kernouës-Lesneven), une étude de faisabilité, réalisée en 2019 par Finistère ingénierie assistance (FIA), est considérée comme prioritaire par le Département qui financera à 100 % ». Le maire confirme qu'à ce sujet, « si une étude pré-opérationnelle va débuter en 2023, nous n'avons, en revanche, aucune visibilité sur la date des travaux ».

Avant de céder la parole à Claudie Balcon, présidente communautaire, Christophe Bèle est revenu sur le soutien municipal aux associations, mettant également en avant les conférences et ateliers réguliers à la salle Louis-Page. Il résumait ses vœux, demandant à chacun « de profiter du moment présent... Et à chacun de ces moments, d'être optimiste ».

QUEST-FRANCE le 23/01/2023

RECENSEMENT EN COURS : VOS INFORMATIONS SONT PROTÉGÉES !

“Pourquoi me pose-t-on ces questions ?”

Certaines questions relatives à votre logement, à votre vie quotidienne ou encore à votre travail peuvent paraître surprenantes. Elles sont très utiles pour connaître par exemple les besoins en transports, en rénovation, ou encore en équipements collectifs... Elles permettent aux communes de connaître les caractéristiques de la population et prendre ainsi les décisions adaptées à vos besoins.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

ATELIER « COUP DE MAIN NUMÉRIQUE » A LA MAIRIE DE KERNOUËS



Les séances ont lieu les lundis, de 14h à 16h, sauf les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Les ateliers sont gratuits, mais il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'accueil du centre socioculturel au 02 98 83 04 91, ou de la mairie de Kernouës au 02 98 83 05 04.

CAFÉ DE L'AUTONOMIE : PARLONS-EN

- Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, SOLIHA Bretagne propose le **mercredi 22 février** de 14h à 16h30 un « café de l'autonomie » dans la salle du conseil en mairie à Kernouës en partenariat avec le CCAS. L'objectif principal de cette rencontre est de sensibiliser les retraités en leur apportant des informations et des conseils pratiques qui vont leur permettre d'améliorer leur habitat, en le rendant plus sûr et confortable.
- > Ce café est réservé aux personnes retraitées de plus de 60 ans, vivant à domicile. Inscription gratuite en mairie au 02 98 83 05 04 ou à Soliha Bretagne au 07 82 36 98 84. Groupe limité à 12 personnes.



FABRIQUE D'IMAGINAIRE – SPECTACLE PETITE ENFANCE

Le samedi 25 février à 9h30 et 11h à la salle Louis Page à Kernouës

Rêverie musicale pour petites et grandes oreilles. Avec Magali ROBERGÉAU. 2 séances de 35 minutes. Accessible pour toutes et tous dès la naissance.

Tarifs : adulte 5€, enfant 2,50€.

> Réservations au 02 29 61 13 60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh ou directement sur fabriquedimaginaire.bzh.

PROJET DE CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

Comme vous le savez la commune envisage de créer un jardin partagé, pour les personnes intéressées merci de vous faire connaître en mairie ou par mail à accueil.mairiekernoues@orange.fr.

le coin jeunesse korn ar yaouankiz

Dans le cadre du nouveau partenariat mis en place entre les communes de Guissény, Kerlouan, Kernouës, Saint-Frégant et l'association Familles Rurales Guissény autour d'un projet jeunesse commun "PS Jeunes" des nouvelles actions sont mises en place sur le territoire.

C'est ce qui s'est passé à Kernouës, vendredi 27 janvier à la salle Louis Page. Les animateurs ont ouvert la salle polyvalente aux jeunes pour proposer une soirée jeux vidéos / pizzas de 19h à 21h30. Cette action aura mobilisée 15 jeunes de 11 à 16 ans. Au delà de proposer une soirée jeux vidéos, c'est un moment privilégié pour les animateurs pour rencontrer les jeunes du territoire et échanger avec eux sur leurs envies, leurs projets et pour mieux les connaître. Une autre activité a été proposée le samedi 28 janvier, une sortie sur Brest de 18h à 23h pour aller voir le match de hockey sur glace Albatros Brest VS Dogs de Cholet avec un repas au Burger King. Pour cette sortie un départ était organisé à partir des 4 communes.

ACCUEIL LIBRE AUX JEUNES de 11 A 16 ANS (PS JEUNES)

Pendant les vacances scolaires des animations sont prévus à la salle Louis Page de 14h à 17h le :

13, 16, 20 et 23 février

Inscriptions au 07 86 01 72 33.

PASS' LOISSIRS (10 A 17 ANS) - CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL LESNEVEN

Activités manuelles **le vendredi 17 février** de 14h à 17h à la salle Louis Page à Kernouës. Inscriptions au 02 98 83 04 91 ou à inscription.alsh.csc@gmail.com.

Le transport est assuré au départ de la commune de ton choix.

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

RIBINOÛ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les activités sont interrompues pour quelques semaines.

La reprise devrait se faire pour le vendredi 24 février 2023.

> LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES

4 février : Alice DONNADIEU

11 février : Yvonne ABALLÉA



LE CLUB DU TILLEUL

Le club du Tilleul se réunit, tous les jeudis de 14h à 18h, à la salle Louis Page.

RAPPEL : > Pour les nouveaux adhérents la cotisation annuelle est de 8 € par famille, sans restriction.

> Pour les abonnés, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation.

> CLUB DU TILLEUL : LA BAISSÉ DES ADHÉRENTS INQUIÈTE

Alors que l'on s'approche des 50 ans de l'association (46e assemblée générale), la présidente regrette la baisse des adhérents (une petite cinquantaine), « qui devient inéluctable si l'on n'arrive pas à intéresser une autre couche de population ». Si des pistes sont évoquées, aucune solution ne sort vraiment du chapeau... Faisant dire à Éliane Barat, la trésorière, que la solution la plus crédible est « que chacun donne le meilleur de sien, et on s'en sortira tous ensemble ».

Après les rapports moraux et financiers, votés à l'unanimité, le maire, Christophe Bèle, présent avec Anne Gérard, l'adjointe aux affaires sociales, reconnaissait « le soutien sans faille des élus », pour une association « qui garde ce côté social, nécessaire dans une commune rurale comme Kernouës ».

LE TÉLÉGRAMME le 21/01/2023

LA RURALE : L'Assemblée Générale est prévue le **vendredi 17 février** à 19h au BDC à Saint-Frégant. Le pot de l'amitié suivra la réunion. Programme : Rapport moral, rapport financier, perspectives de l'association.

la paroisse ar barrez

MESSÉ DU MOIS DE FÉVRIER :

- Samedi 4 : 18h00, Lesneven
- Dimanche 5 : 09h30, Kernilis
10h30, Guissény
11h00, Le Folgoët

- Samedi 11 : 18h00, Lesneven
- Dimanche 12 : 09h30, Lanarvily
10h30, Plounéour
11h00, Le Folgoët

Messe en semaine : Messe à 9h15 à Brignogan.

> Kig ha farz organisé par la CCL de la Côte des Légendes le **dimanche 12 février** à la salle Job Bihan-Poudec à Plounéour. Service du repas à emporter à partir de 11h30 (apporter vos récipients), service du repas en salle à partir de 12h. Inscriptions jusqu'au 6 février à la maison paroissiale de Plounéour au 02 98 83 40 59 les mardis, jeudis et samedis de 10h à 11h30 ou 06 08 37 26 89 ou inscriptions sur <https://thomas-guisseny.monsite-orange.fr/>.

en côte des légendes zod ar mojennoù

ENFANCE-JEUNESSE - ATELIER POUR PRÉPARER SA VENUE AU FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

> MERCREDI 15 FÉVRIER / 10H-12H / L'ATELIER (LESNEVEN). Gratuit et sur inscription auprès du SIJ au 06 45 85 85 50 ou par mail à sij@clcl.bzh.

Afin de préparer sa venue au prochain forum des jobs d'été, le Service Info Jeunes et la Maison de l'Emploi proposent aux jeunes un temps dédié où ils pourront bénéficier de conseils pour se présenter aux employeurs.

Les jeunes souhaitant participer sont invités à venir avec leur CV.



UNE AIDE POUR ORGANISER DES ANIMATIONS POUR LA FÊTE DE LA NATURE

La CLCL - via Tourisme Côte des Légendes – souhaite appuyer les associations et les communes qui organisent des animations pour la fête de la Nature 2022 qui aura lieu du 24 au 29 mai prochain. **Vous avez jusqu'au 28 février pour candidater !**

> Plus d'infos : jessica@cotedeslegendes.bzh / 02 29 61 13 60

Emploi Implij

• **Brest métropole** recherche actuellement des jardinier.ères et aides-jardinier.ères. Les annonces sont en ligne sur brest.fr. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 17 février**.

• **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** recrute : chaque année, ce sont près de 150 surveillants de baignade et des activités nautiques qui sont engagés sur une trentaine de postes de secours afin d'assurer la sécurité des plages du Finistère. La campagne d'engagement pour la saison 2023 a déjà débuté et les candidats peuvent postuler **jusqu'au 12 mars**. Renseignements et candidature sur www.sdis29.fr, rubrique « surveillants de baignade ».

Annonces Traou a bep seurt

L'association Digor bras propose une vente de légumes ou de paniers bio à la ferme de Pouldavid à Plouider tous les vendredis de 9h à 12h et de 16h à 18h30. Possibilité de commander par mail digorbras@gmail.com. Tél. 06 76 00 26 82.

Recyclerie Legend'r - Lesneven

MAGAZIN : 4 place du Champ de bataille 29260 LESNEVEN

DÉPÔT : 5 rue Paul Gauguin 29260 LESNEVEN (à proximité de la déchetterie). Ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 16h30 et les samedis : de 10h à 16h30 (sans interruption). *Le dépôt reste ouvert pendant les travaux de la rue de la Libération.*

Familles Rurales Guissény recherche des bénévoles pour leur soirée crêpes le **samedi 4 février**. Fabrication des crêpes le matin, l'après-midi ou le soir. Contact 07 86 01 72 33.

L'association Solidarité Côte des Légendes, recherche une solution d'hébergement pour une maman et ses 4 enfants. Toutes vos pistes sont les bienvenues. Tel 06 74 02 87 25. Infos et dons sur : www.solidaritecotedeslegendes.org.

Terrain constructible à **VENDRE** sur Kernouës. Contact : 06 75 64 64 66.



agenda war ho teiziataer

> JOURNÉE DÉCOUVERTE DES FORMATIONS – LYCÉE LE CLEUSMEUR LESNEVEN

Le vendredi 3 février de 17h à 19h30 et le samedi 4 février de 9h à 12h30

Visite de l'établissement et des équipements pédagogiques – rencontres avec les équipes enseignantes et éducatives.

> ASSOCIATION FAMILLES RURALES GUISSÉNY – SOIRÉE CRÊPES

Le samedi 4 février à 19h à la maison communale de Guissény

Un bar sera ouvert dans le hall pour prendre l'apéro et patienter jusqu'au repas.

Vente de crêpes à emporter à partir de 14h.

Réservation au 07 86 01 72 33 ou à accueil@famillesruralesguisseny.fr

> L'APEL MULTISITE DES ÉCOLES DE SAINT-FRÉGANT - KERNOUËS - KIG AR FARZ

Le dimanche 5 février à 12h à l'espace Multifonctions de Saint-Frégant

Tarifs : 11 € à emporter (prévoir récipients) / 12 € adulte et 5 € enfants sur place. Vente de gateaux.

> EPCC MUSIQUES ET CULTURES – CONCERT DE MUSIQUE KLEZMER

Le dimanche 5 février à 17h30 à l'Atelier à Lesneven

Avec Alexis Ciesla et les classes de clarinettes du Finistère. Entrée gratuite.

> ASP - RESPECTE DU LEON : FAMILLES ENDEUILLEES - GROUPE D'ENTRAIDE

Le jeudi 9 février à Lesneven

Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au : 06 04 09 57 99.

> TI AR VRO LEON - APÉRO BREZHONEG PLOUNÉOUR-TREZ

Le jeudi 9 février à 18h au bistrot «Ty Pikin» à Plounéour-Trez

Les discussions tourneront entre autres autour de l'école autrefois et aujourd'hui.

> ASSOCIATION AVEL DEIZ – DANSES ROUND ET DANSES CHANTÉES DU LÉON

Le dimanche 12 février à 15h à la salle Guilmo à Kerlouan

Entrée libre. Renseignements : aveldeiz@gmail.com ou au 06 70 65 18 41

**PROCHAINE PARUTION
LE 17 FÉVRIER 2023**

**Dépôt des articles pour le
15 février 2023 à 12h00**

**PRODUCTION & ÉDITION
Mairie de Kernouës**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe BÈLE, Maire**

**DÉPÔT LÉGAL
16 mai 2014**